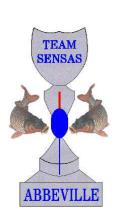
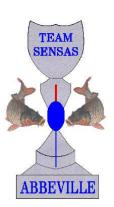
Le Bulletin du Team Sensas Abbeville







Sommaire



Page 2 : Éditorial

Pages 3 à 5 : Règlement

Page 5: Les Groupes

Pages 5 et 6 : Tournoi de Printemps

Pages 7 et 8 : Eliminatoire des Clubs

Page 9 à 11 : Les premiers résultats

Page 12 : Le qualificatif GN

Page 12: Les classements provisoires

Page 13: les stages U20 et U25

Page 14 : Les NEWS



Éditorial.

Si parfois des années débutent mal, 2017 s'annonce plutôt bien, que ce soit pour les premiers résultats avec deux belles deuxièmes places par équipe au tournoi de printemps puis au qualificatif des clubs, par les Sélections Nationales avec 100% de réussite où encore par l'effectif qui vient de s'enrichir de deux excellents pêcheurs, un qu'on ne présente plus Pascal NEWSTEAD et un autre François ODELOT dont vous ne tarderez pas à apprécier les talents au bord de l'eau. Alors OUI, tout va bien et on ne va pas s'en plaindre !!!!





J'aime pas quand ça débute Bien!!

> Commence pas GUS!!



Règlement.

Article 1 : L'adhésion.

- 1.1) Seuls les sociétaires de la P.L.P. pour l'année en cours peuvent être membres du TSA.
- 1.2) La carte d'adhésion est de 15€ pour les adultes et de 10€ pour les jeunes n'ayant pas 18 ans au 1er janvier de l'année en cours.

Article 2: Les classements.

- 2.1) Seuls les concours décidés en réunion et cochés sur le calendrier comptent pour le classement annuel et ce quelque soit le nombre de pêcheurs du TEAM qui y participe.
- 2.2) A chacun de ces concours, le pêcheur marque une note équivalente à sa place au sein du TEAM, les capots marquent une note équivalente au nombre de pêcheurs du TEAM présents + 1.
- 2,3) Si le nombre de pêcheurs du TEAM présents est inférieur à 5, la note calculée précédemment n'est validée uniquement que si le classement général du pêcheur se situe dans la première moitié du nombre total d'inscrits. Dans les autres cas il marquera 39 points soit 1 point de moins qu'un pêcheur absent afin que sa présence soit néanmoins enregistrée.
- 2.4) Lors du classement général, les pêcheurs sont classés dans 2 divisions distinctes.
- En fin d'année, les X derniers de la D1 descendront en D2 et inversement.
- Ce nombre X sera décidé chaque année en réunion calendrier en fonction du nombre d'adhérents.

Les nouveaux adhérents seront reversés dans la 2^{ème} division.

- 2.5) Pour qu'un pêcheur soit classé, il faut qu'il ait effectué au moins 9 des concours sélectionnés.
- 2.6) En fin de saison, pour chaque catégorie, les 3 meilleurs pêcheurs de l'année sont récompensés : 50€, 30€, 20€.

Une enveloppe de 15 € récompense le meilleur des jeunes de moins de 18 ans au 1er janvier de l'année en cours, cette enveloppe est non cumulable avec les autres lots, dans ce cas elle est glissante jusqu'au 1er suivant sous condition que ce pêcheur ait effectué le nombre de concours minimum.

Article 3: Les concours du TEAM.

- 3.1) Chaque saison le TEAM organise 5 concours réservés à ses membres, la mise est de 10 € pour les adultes et de 5 € pour les moins de 18 ans au 1er janvier.
- 3.2) Lors de ces concours sont récompensés les 4 premiers de chaque division par des enveloppes de 30€, 20€, 15€ et 10€. Les récompenses seront distribuées uniquement aux personnes présentes et de manière glissante par division. Exemple si le 4ème de division 2 est absent ce sera le 5ème de division 2 qui sera récompensé.
- 3.3) Un challenge par groupe est effectué en parallèle sur les concours d'entraînement, un pêcheur ramène 10 points à son groupe s'il est 1er, 9 s'il est 2ème 1 s'il est 10ème. Le groupe ayant le plus de points remporte l'équivalent de 200€ d'amorce SENSAS. Cette amorce est partagée par le leader du groupe en fonction de l'assiduité et non en fonction des résultats de chaque membre du groupe vainqueur. La composition des groupes est effectuée lors de la réunion calendrier de début de saison. Le nombre de groupes sera fixé en fonction du nombre d'adhérents de l'année.

Les leaders de groupe seront désignés par avance selon le nombre de points qu'ils auront ramenés l'année précédente. Les autres pêcheurs seront répartis dans des chapeaux différents en respectant ce même critère puis tirés au sort. L'amorce sera ajoutée à la commande globale du TSA pour livraison fin juin.

Article 4: La dotation AMORCE SENSAS.

- 4,1) La dotation est uniquement répartie en parts égales entre les pêcheurs ayant effectué les 9 concours l'année précédente.
- 4.2) La dotation est d'un montant équivalent aux bénéfices réalisés par la vente des grilles de fin d'année.

Article 5 : Les frais de déplacement.

5.1) Les frais de déplacement ne concernent que les épreuves FFPS sur qualification (et non sur inscription).

Les épreuves en individuel.

- 5.21) Pour les épreuves hors Coupe de France, seuls les kms au dessus de 45 kms sont pris en compte dans le calcul des frais.
- 5.22) Le kilométrage est calculé pour un aller-retour (- 90 kms) au départ d'ABBEVILLE quelque soit l'adresse du pêcheur.
- 5.23) L'indemnisation est de 0,25 euro du km pour les épreuves hors département de la Somme, elle est de 0,20 euro du km pour celles dans la Somme.
- En cas d'un trop grand nombre de qualifiés ou d'un déplacement trop éloigné, le montant total des frais de déplacement sera **plafonné à 1000€** pour l'ensemble.
- 5.24) Pour les épreuves hors championnats départementaux sur plusieurs journées, un seul allerretour est indemnisé néanmoins une somme de 30€ supplémentaire sera versée par nuit pour permettre au pêcheur de rester sur place.
- Pour les championnats départementaux sur 2 journées, 2 allers-retours sont indemnisés avec application du point 5.22.
- 5.25) Lors d'une participation à une 1ère division nationale (moulinet, vétérans inclus), le pêcheur percevra une aide exceptionnelle et supplémentaire de 150€.
- Cette mesure s'adresse également aux pêcheurs effectuant la 1ère division Handipêche mais pas à la première division des Jeunes.
- 5.26) Pour la Coupe de France, chaque pêcheur qualifié se verra remettre la somme forfaitaire de 100 € pour la finale, sous réserve que cette dernière se déroule à plus de 45 kms d'Abbeville.
- 5.27) Ne sont indemnisés pour les épreuves individuelles que les pêcheurs déjà membres du TSA l'année précédente.

Les épreuves par équipe.

- 5.31) Pour le ou les équipes représentant le TEAM au challenge SENSAS, une enveloppe fixe sera allouée pour les pêcheurs. Cette enveloppe sera remise au(x) capitaine(s), elle est d'un total de 600€ qui seront répartis entre les différentes équipes qualifiées.
- 5.32) Pour l'équipe représentant le TEAM au championnat de France des Clubs, une enveloppe fixe sera allouée pour les 5 pêcheurs. Cette enveloppe sera remise au capitaine de l'équipe, elle est d'un montant de $150 \in$ pour la $\frac{1}{2}$ finale et de $600 \in$ pour la finale.
- 5.33) Si les épreuves précitées se déroulent dans un rayon de 45 kms, les montants alloués seront décidés en réunion de bureau.
- 5.4) Aucune subvention n'est accordée pour les entraînements.
- 5.5) Chaque pêcheur indemnisé doit obligatoirement retourner ses notes de frais (autoroute, essence, repas etc.), dans le cas contraire le comité directeur se réserve le droit de redemander la subvention perçue.

Article 6 : Composition de l'équipe représentant le TSA au championnat des CLUBS.

- 6.1) L'équipe représentative du TSA pour le championnat des CLUBS sera composée de 6 pêcheurs.
- 6.2) Ces pêcheurs devront avoir au moins 1 année d'ancienneté au TSA.
- 6.3) L'ordre de sélection sera le suivant :
- 1. Classement NATIONAL
- 2. Classement REGIONAL
- 3. Classement DEPARTEMENTAL
- 4. Classement LOCAL
- 6.4) Le capitaine de l'équipe sera le pêcheur classé le plus haut dans la hiérarchie.
- 6.5) Le remplaçant (6ème pêcheur) effectuera la seconde manche de l'épreuve (s'il le désire) et remplacera le pêcheur désigné par le capitaine de l'équipe.

Article 7.

7.1) La totalité des montants précités peut à tout moment être revue à la baisse voire supprimée si les finances du CLUB l'imposent. Cette décision sera prise par le comité directeur.

Article 8.

8.1) L'adhésion ou le maintien au TSA ne peut se faire qu'avec l'acceptation complète de ce règlement et du règlement FFPS en vigueur.

Composition des Groupes.

Rouge	Corentin BERNAUD	Michel BLONDIN	Joël VANGHELUWE	François DUFOSSE	Patrick ROGER	
Jaune	Luc BLONDIN	Guilain CUVILLIER	Benjamin PARMENTIER	Christian BOUVET	Robert LESMARIO	
Bleu	Armand FASQUEL	Claude RIQUIER	Frédéric LEROY	Benjamin BOULANGER	Lionel PINILO	Jean Paul SAUVE
Vert	Julien CUVILLIER	Nicolas LOISEL	Marc TILLIER	Joël PINCHON	Jean Michel FIRMIN	Patrice FASQUEL

Tournoi de Printemps: Fouilloy - Froissy - Sailly Laurette 12 mars.

Commentaires de Dominique LOZAI secrétaire du CD80.

"12 équipes de 3 pêcheurs se sont données rendez-vous sur les biefs de Fouilloy , Froissy et de Sailly Laurette (lieu d'accueil de l'organisation).

Le CD80 représenté par Stéphane, Philippe et Dominique a été aidé pour le tirage par l'ancien Président **P Fasquel**. Merci à lui.

Cette journée printanière s'est déroulée dans une ambiance très sympathique et agréable malgré le nombre insuffisant d'équipes impliquées en ce début saison 2017.

Il faudra certainement revoir l'aménagement de la constitution des équipes.

L'organisation fut une réussite de par son accueil (café sandwichs et boissons) et par les secteurs poissonneux qu'elle a proposés (126410 points).

Patrice FASQUEL et son équipe avaient proposé les années précédentes des organisations parfaitement bien maîtrisées.

Le nouveau CD80 s'emploiera tout au long de l'année à essayer de faire aussi bien.

Les récompenses des pêcheurs ont été à la hauteur de l'organisation :

1ère équipe : 170€ 2ème équipe : 130€ 3ème équipe : 100€ 4ème équipe : 70€ 5ème et 6ème : 60€

En plus des mises des équipes, le CD80 a remis 300€ et le fruit de sa buvette.

Que dire de la pêche ? Les trois biefs tous poissonneux ont délivré de très bons scores en particulier sur le secteur de Sailly Laurette.

Les Samariens n'ont pu garder leur couronne face à l'équipe homogène de HAM composée de Jim Beauvais, Patrice Sénéchal et Claude Hardy qui finit 1ère du Tournoi de Printemps 2017.

Félicitations aux jeunes du TSA B (B Parmentier, L Blondin et A Fasquel) qui montent sur le podium avec une excellente 2ème place.

L'équipe B des Pêcheurs Samariens - GDI (C. Creuset, D. Dufresne et D. Alavoine) se classe 3ème."

Nbre	CLUB	Secteur A Sailly Laurette	Place	Poids	Secteur B Fouilloy	Place	Poids	Secteur C Froissy	Place	Poids	Total Places	Total Points
1	HAM A	6	2	7000	12	2	3780	4	3	4250	7	15030
2	TSA B	7	5	5000	1	1	4600	9	2	4450	8	14050
3	SAMARIENS - GDI B	1	4	5700	9	3	3080	7	6	3820	13	12600
4	PC RIVE 80	2	1	9100	5	6	2090	10	9	2620	16	13810
5	SAMARIENS - GDI A	4	3	6290	6	9	1920	12	4	4240	16	12450
6	CAMON B	9	10	3500	7	5	2520	1	1	4670	16	10690
7	CAMON A	11	9	3520	8	4	2610	3	5	4170	18	10300
8	HAM B	12	6	4040	4	8	1950	6	10	2350	24	8340
9	TSA A	3	7	4020	11	7	2040	8	11	2150	25	8210
10	RPC	10	8	3740	2	12	1220	5	8	2950	28	7910
11	WIELCO	8	11	3010	3	11	1450	11	7	3050	29	7510
12	CAMON C	5	12	2500	10	10	1690	2	12	1320	34	5510

Un bravo particulier à *Cyril Robin* pour sa prestation individuelle sur le parcours de Sailly laurette avec ses 9100 points.

La 2ème équipe du TSA composée de : Michel BLONDIN - Joël VANGHELUWE et Nicolas LOISEL se classe 9ème.



<u>Éliminatoire des Clubs : Hamelet - Fouilloy 9 avril.</u>

Corentin BERNAUD et Julien CUVILLIER nos deux carpistes du TSA préférés, Nicolas LOISEL notre jeune ancien et enfin nos deux "Vedettes Nationales (lol)" Armand FASQUEL et Luc BLONDIN le tout formant une équipe de jeunes donc qui sur le papier avait une "gueule" plutôt sympathique et un bon rôle d'outsider à jouer.

Après, la grille reste la grille et il faut toujours un minimum de chance dans ces épreuves du style avoir le bon numéro au bon endroit. 14 équipes pour 2 voire 3 qualifiées ça vous permet 1 ou 2 "choutines" comme on dit mais pas plus !!!

1ère manche

Une petite aile sympa pour commencer va tout de suite nous donner le moral puisque Corentin se retrouve positionné au n°1 de son secteur pour les autres, un n°12 et des milieux qu'il va falloir négocier au mieux. La chance d'un côté pour Coco, la poisse de l'autre puisque l'un des tendeurs de son chariot va se décrocher avant l'épreuve et finir juste en dessous de l'œil!!

Beaucoup de sang certes mais un œil encore valide c'est l'essentiel ...

La poisse aussi pour Julien qui malgré tous ses efforts, dans un secteur très peu poissonneux, terminera 14ème et dernier un 2ème coup du sort heureusement minimisé par ses 4 collègues qui vont sauver les meubles de la plus belle des façons :

- 1er Coco "bel œil"
- · 2ème Armand
- · 2ème Luc
- 5ème Nicolas
- · 14ème Julien

Avec 24 points, le TSA pointe alors à la 2ème place mais les 4 premières équipes se tiennent dans un mouchoir de poche et rien n'est fait avant la seconde manche.

2ème manche

Si très vite on sait que Nicolas au 14 de son secteur et Luc vont faire un bon résultat, on est aussi inquiet pour les 3 autres.

Armand se bat comme il peut, mais ses poissons sont trop petits au $n^{\circ}3$ et mis à part le 1 le 2 et le 4 et peut-être 2 ou 3 gros numéros la lutte va être impossible car du 5 au 11, puis très vite au 12 c'est un festival de gros poissons.

Pour Corentin et Julien c'est dur aussi mais ils ont 4, 5 poissons alors qu'il y a encore des capots dans leur secteur respectif et ils vont peut-être pouvoir limiter.

Fin de la manche Nicolas longtemps en tête a faibli sur la fin mais termine à une honorable 3ème place. Luc fait encore 2ème (l'euphorie continue), comme espéré Armand bat le 1, le 2, le 4 le 13 et le 14 et marque 9 points.

Nos deux carpistes limitent et prennent chacun 7 points. 28 points cette fois 52 en tout ce sera juste pour être dans les 2 premiers. Avec les samariens en tête après la première manche ça se jouera à un point et peut-être même au poids, d'après les sondages.

Camon 3ème à la mi-temps a fait fort et passe devant nous, Saint Quentin 4ème semble en perdition d'après, là encore, les bruits de fin de manche. Les samariens ont 53 points ... OUF!!

Nous devrions donc terminer 2ème à moins d'une remontée fulgurante d'une équipe de derrière.

Ce ne sera pas le cas. CAMON est champion avec toutes nos félicitations.

Le TSA est vice champion et qualifié pour la finale de Saint Quentin. BRAVO les JEUNES !!











Manche Blanc du Pêcheur Complet : Hameçon - 1er avril.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	BLONDIN	Michel	3960	2
2	PARMENTIER	Benjamin	3400	3
3	BLONDIN	Luc	2850	4
4	LESMARIO	Robert	2440	5
5	LOISEL	Nicolas	2040	6
6	CUVILLIER	Julien	1430	7
7	DUFOSSE	François	1350	9
8	BERNAUD	Corentin	1160	10
8	RIQUIER	Claude	1160	10
10	PINILO	Lionel	1080	13
11	BOULANGER	Benjamin	980	16
12	FASQUEL	Armand	840	17
13	PINCHON	Joël	830	18
14	CUVILLIER	Guilain	700	19
15	FASQUEL	Patrice	600	20
16	LEROY	Frédéric	460	22
17	ROGER	Patrick	250	25
18	FIRMIN	Jean Michel	200	26



On a retrouvé les DALTONS!!











Nouveauté 2017 avec l'ouverture de cette manche du Pêcheur Complet aux membres du TSA et même si c'était le 1er avril, l'invitation était réelle.

26 pêcheurs sur un étang fraîchement rempoissonné et une première de l'année pour quelques têtes de séries ..

Ce qui est curieux avec cet étang c'est que chaque année il nous réserve des surprises : super étang à gardons dans ses premières années, il est très vite devenu un étang rempli de goujons et de carpes ces dernières années.

Cette fois pas de goujons, très peu de gardons dignes de ce nom, pas de carpes mais de jolies plaquettes de 2 à 300 grammes et quelques grosses brèmes et les résultats sont sans appel, tous les pêcheurs sans brèmes sont à la ramasse avec quelques favoris dans le lot.

Forcément sur cette pêche les leaders n'ont cessé de changer durant 3 heures si certains ont démarré rapidement, d'autres ont fini forts mais c'est finalement notre toute récente membre de l'équipe de France féminine, Solène NEWSTEAD, qui va avoir le dernier mot avec un joli poisson (brème) de 2 kilos 800 s'il vous plaît!!

Après avoir longtemps tenu la tête à tour de rôle, les BLONDIN père et fils prendront finalement les 2ème et 4ème places après une belle lutte avec Benjamin PARMENTIER qui s'intercalera entre les deux. Quant à Armand FASQUEL et son père, ils cherchent encore les brèmes!!

Concours de Mises n°1 : Caubert - 15 avril.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	PARMENTIER	Benjamin	4850	ì
2	DUFOSSE	François	1960	2
3	BERNAUD	Corentin	1000	3
4	FIRMIN	Jean Michel	380	4
5	ODELOT	François	320	5
6	BOUVET	Christian	250	6
7	CUVILLIER	Guilain	150	7
8	LOISEL	Nicolas	120	8
9	RIQUIER	Claude	60	9
10	PINCHON	Joël	50	10
11	TILLIER	Marc	40	11
19	BOULANGER	Benjamin	0	18
19	CUVILLIER	Julien	0	18
19	LEROY	Frédéric	0	18
19	LESMARIO	Robert	0	18
19	PINILO	Lionel	0	18
19	ROGER	Patrick	0	18
19	VANGHELUWE	Joël	0	18



Petit commentaire de Robert, merci à lui!!

Encore un concours qui ne restera pas dans les annales avec 7 capots sur 18 concurrents.

La victoire revient à Benjamin PARMENTIER qui gagne au coulissant à l'aile amont avec 4 kilos 850 devant François DUFOSSE (2 brèmes à la canne pour 1 kilo 960) et Corentin BERNAUD (1 brème à l'anglaise) les autres ont fait essentiellement leurs poissons en bordure.

Merci aux courageux participants.

Concours de Mises n°2 : Picquigny - 1er mai.

Clst TEAM	Nom	Prénom	Poids	Clst général
1	FASQUEL	Armand	1370	1
2	DUFOSSE	François	1270	2
3	LESMARIO	Robert	720	3
4	PINILO	Lionel	640	4
5	NEWSTEAD	Pascal	600	5
6	PARMENTIER	Benjamin	320	6
7	ODELOT	François	290	7
8	VANGHELUWE	Joël	220	8
9	FIRMIN	Jean Michel	210	9
10	BOUVET	Christian	200	10
11	LEROY	Frédéric	100	11
12	BOULANGER	Benjamin	70	12
13	LOISEL	Nicolas	50	13
14	ROGER	Patrick	10	14

Commentaires de notre envoyé spécial : Robert !!

Ce déplacement à l'extérieur n'a pas donné les résultats escomptés lors des entraı̂nements, au grand désespoir de notre Présidente qui se demande où l'on doit pêcher

En effet peu de poissons, mise part l'aile avale où François DUFOSSE va une nouvelle fois briller avec une jolie pêche de gardons qui ne suffira pas néanmoins à battre Armand FASQUEL qui aura la chance d'attraper une belle brème en bordure comme Lionel et moi-même (Robert).



Qualificatif Coupe de France: Méricourt - 23 avril.

Excellente performance de Nicolas LOISEL, seul participant du TSA qui gagne ce qualificatif brillamment et décroche ainsi son billet pour la finale à DOUY, il y rejoindra Luc BLONDIN et Armand FASQUEL déjà invités.

Les classements provisoires.

1ère Division.

Clst	Nom	Prénom	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	Total
1	PARMENTIER	Benjamin	1	2	6	40	40	40	40	40	40	249
2	LESMARIO	Robert	3	4	19	40	40	40	40	40	40	266
3	LOISEL	Nicolas	5	8	13	40	40	40	40	40	40	266
4	LEROY	Frédéric	11	16	19	40	40	40	40	40	40	286
5	BERNAUD	Corentin	3	8	40	40	40	40	40	40	40	291
6	FASQUEL	Armand	- 1	12	40	40	40	40	40	40	40	293
7	BOUVET	Christian	6	10	40	40	40	40	40	40	40	296
8	CUVILLIER	Guilain	7	14	40	40	40	40	40	40	40	301
9	PINCHON	Joël	10	13	40	40	40	40	40	40	40	303
10	CUVILLIER	Julien	6	19	40	40	40	40	40	40	40	305
11	BLONDIN	Michel	1	40	40	40	40	40	40	40	40	321
12	BLONDIN	Luc	3	40	40	40	40	40	40	40	40	323

2ème Division.

Clst	Nom	Prénom	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	Total
1	DUFOSSE	François	2	2	7	40	40	40	40	40	40	251
2	FIBMIN	Jean Michel	4	9	18	40	40	40	40	40	40	271
3	PINILO	Lionel	4	10	19	40	40	40	40	40	40	273
4	BOULANGER	Benjamin	11	12	19	40	40	40	40	40	40	282
5	ROGER	Patrick	14	17	19	40	40	40	40	40	40	290
6	ODELOT	François	5	7	40	40	40	40	40	40	40	292
7	RIQUIER	Claude	8	. 9	40	40	40	40	40	40	40	297
8	VANGHELUWE	Joël	8	19	40	40	40	40	40	40	40	307
9	NEWSTEAD	Pascal	5	40	40	40	40	40	40	40	40	325
10	TILLIER	Marc	11	40	40	40	40	40	40	40	40	331
11	FASQUEL	Patrice	15	40	40	40	40	40	40	40	40	335
12	SAUVE	Jean Paul	40	40	40	40	40	40	40	40	40	360

Les Groupes.

Groupe	Total points
Jaune	33
Rouge	29
Bleu	19
Vert	13

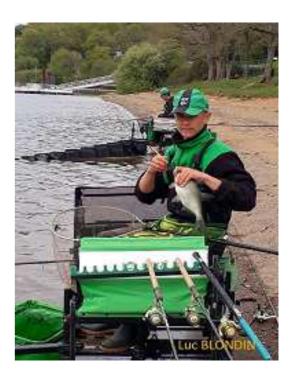
Stages U20 et U25.

S'il n'y avait pas de problème pour Armand puisque son stage des U25 à MACON (un peu loin ..) n'était que de cohésion et non de sélection, la partie était autrement plus indécise pour Luc à EGUZON puisque sur les 10 pêcheurs appelés, 5 seulement seraient retenus pour intégrer l'équipe de FRANCE 2017, avec une pêche au moulinet au coulissant dans le fameux lac d'Eguzon (envahi de silures qui vont bien pourrir la vie des pêcheurs en poursuivant et attrapant plusieurs de leurs brèmes) puis à la canne, la partie était loin d'être gagnée vu le talent des pêcheurs en présence.

Fort d'un entraînement intense sur les lieux pendant toute la semaine, mais aussi de plus en plus serein dans toutes les épreuves importantes qu'il dispute, Luc ne va pas laisser passer sa chance et prendre une jolie 3ème place au décompte final des coachs et décrocher par la même occasion son billet pour CORK (Irlande du sud), du bon boulot et un résultat mérité.

Une nouvelle fois nos deux pêcheurs vont donc participer à un Championnat du Monde ensemble et avec une fois encore de grandes chances de médailles, on croise les doigts pour eux en tous les cas !! Bravo les jeunes !!!





EQUIPE des U20
Luc BLONDIN
Aymeric CHAMBON
Thomas MONSIGNY
Nicolas RENARD
Lucas THIRION

Avec un capitaine qui s'appelle BLANC Ça sent bon!!



EQUIPE des U25
Alexandre CAUDIN
Victor CHAMBON
Maxime DUCHESNE
Armand FASQUEL
Romain FOIRATIER

NEWS.

Un nouveau site FFPSED.

Depuis début avril le site FFPS eau douce a été refait, vous le trouverez à l'adresse : ffpsed.fr



La Pêche de Compétition en Eau Douce

Accueil	Calendrier	Championnats	Nationaux	Championnats Régionaus	Grandes Epreuves	Equipes de France
Formulaires	Grilles Re	në GATHELIN	Liste et lier	ns des clutis eau douce	Règlements et Assurance	SMS
Historique	Nos Fartena	aires				

Bureaux fédéraux.

Après avoir été élu au bureau FFPSED en tant que secrétaire adjoint, responsable du site internet (voir ci-dessus) et de la Coupe de France individuelle, je vais probablement aussi intégrer le bureau FFPS puisqu'il n'y a qu'une seule liste dont je fais parti (élections le 20 mai).

En espérant que je puisse apporter un petit peu à ces deux instances indispensables à notre sport favori. La pêche va hélas devenir pour moi de plus en plus rare vu les quantités de réunions et de déplacements, vous me verrez de moins en moins au bord de l'eau et ça va me manquer!!

Equipe de France Féminine.

Solène n'est plus au TSA mais reste et restera toujours un peu des nôtres, c'est donc avec un grand plaisir que l'on a appris récemment sa sélection en équipe de France Féminine rejoignant ainsi ses deux petits copains de la P.L.P.: Luc et Armand.

Elle se rendra quant à elle à SZOLNOK en HONGRIE les 26 et 27 août...... Bravo SOSO !!



Transferts 2017.

Pas de départ mais une arrivée : François ODELOT et un retour Pascal NEWSTEAD. Bienvenue à ces deux pêcheurs de grand talent qui vont sans aucun doute renforcer notre club.

Appel à nos carpistes.

Pas de résultats, pas de photos, c'est dommage car il serait sympa que dans ce journal une page ou deux leurs soit dédiée(s). Je compte donc sur Martine, Julien, Corentin pour me faire parvenir ces informations.

La BRADERIE approche (11 juin), n'oubliez pas de ramener vos petits lots à la Présidente!!